

PLAN DE COURS

POL-2424 : Médias numériques et vie politique

NRC 18079 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Le cours traite de l'usage que font les acteurs institutionnels, les mouvements sociaux et les citoyens des technologies numériques à des fins de communication politique. Il propose une réflexion sur l'utilisation des médias et de données numériques dans l'activité politique à des fins de ciblage de messages, de positionnement électoral ou de stratégies d'influence.

Plage horaire

Cours en classe

jeudi	09h00 à 11h50	DKN-1252	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=160637>

Coordonnées et disponibilités

Camille Arteau-Leclerc

Enseignante

DKN-2447

camille.arteau-leclerc.1@ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible pour vous rencontrer en personne ou à distance (plateforme Zoom) sur rendez-vous. Vous devez me contacter par courriel (en utilisant toujours votre adresse @ulaval.ca) et indiquer quelques moments où vous êtes disponible.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Mini-test 1	6
Mini-test 2	6
Mini-test 3	6
Participation en classe	7
Devis stratégique	7
Travail final	8
Présentation orale en lien avec le travail final	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	9
Plagiat	10
Évaluation de la qualité du français	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	10
Absence aux examens	10
Gestion des délais	10
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	10
Matériel didactique	11
Matériel pédagogique	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie indicative	11

Description du cours

Introduction

Ce cours aborde l'usage que font les acteurs institutionnels, les mouvements sociaux et les citoyens des technologies numériques à des fins de communication politique. Il permet de voir en quoi et comment Internet et les médias sociaux numériques ont changé la vie politique pour tous les acteurs et propose une réflexion sur l'utilisation des médias et des données numériques dans l'activité politique à des fins de ciblage de messages, de positionnement électoral ou de stratégies d'influence.

Objectifs généraux

Au terme de la session l'étudiant devrait :

1. Connaître les fondements théoriques et les principaux travaux sur le thème du cours Médias numériques et vie politique;
2. comprendre l'écosystème médiatique, la place et l'impact des médias numériques en politique;
3. connaître les principaux outils numériques utilisés en politique;
4. créer une stratégie de communication politique en ligne.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique de ce cours est mixte : elle vise à allier théorique et pratique. Le cours est organisé autour d'une simulation.

La matière du cours sera présentée en classe de deux façons. La première est sous forme d'exposés magistraux. Une partie des séances sera donc théorique (notez qu'il est interdit d'enregistrer en tout ou en partie l'exposé de l'enseignante). La deuxième partie des séances est appliquée. Elle peut prendre la forme de discussions, d'activités, d'exercices à réaliser en classe, etc.

Il est obligatoire d'assister à toutes les séances du cours et de consulter le contenu de tous les modules. Ils pourraient tous faire l'objet d'une évaluation. La lecture de textes obligatoires (disponibles sur le portail dans l'onglet Feuille de route) vous permettra de consolider votre compréhension des modèles théoriques et des concepts vus en classe.

Vous n'avez pas besoin de vous procurer du matériel supplémentaire (ouvrages scientifiques, livres, etc.).

Notez que la réussite de ce cours nécessite une bonne organisation de votre part ainsi que la réalisation de tous les éléments au programme (lectures obligatoires, écoute des exposés et des conférences, prise de notes, connaissance du matériel à l'étude, réalisation des mini-tests, des travaux, etc.).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 - Introduction Une introduction générale à ce cours.	18 janv. 2024
Module 2 - Internet et politique De l'arrivée d'Internet à aujourd'hui.	25 janv. 2024
Module 3 - L'hybridité médiatique La relation entre les médias traditionnels et les médias sociaux numériques.	1 févr. 2024
Module 4 - Les divers acteurs Invitée: Kathia Légaré, Élections Québec Ensuite, présentation des divers acteurs politiques qui utilisent le Web et les médias sociaux numériques.	8 févr. 2024

Module 5 - Les différentes plateformes textuelles (Facebook, Twitter, etc.). Mini-test no 1 ! Présentation des caractéristiques propres aux médias sociaux numériques de nature textuelle.	15 févr. 2024
Module 6 - L'image politique en ligne (Instagram, TikTok, etc.) Présentation des caractéristiques propres aux médias sociaux numériques de nature visuelle.	22 févr. 2024
Rencontres - Devis stratégique Rencontres individuelles de 20 minutes avec chacune des équipes pour qu'elles présentent leur devis stratégique.	29 févr. 2024
Semaine de lecture - du 4 au 8 mars 2023 inclusivement	7 mars 2024
Module 7 - Les populismes en ligne et la « célébritisation » du politique Invitée: Morgane Beaumier, candidate au doctorat en science politique Ensuite, présentation du phénomène de « célébritisation » du politique .	14 mars 2024
Module 8 - Le marketing politique numérique Mini-test no 2 !Présentation du marketing politique numérique, du micro-ciblage et des big data.	21 mars 2024
Module 9 - Les bulles filtrantes et les chambres d'écho Présentation de la théorie des bulles filtrantes, celle des chambres d'échos et du rôle des algorithmes.	28 mars 2024
Module 10 - La mésinformation et la désinformation en ligne Invitée: Simone Toussi Tiofack, doctorante en science politique	4 avr. 2024
Présentations Première séance de présentations du travail final.	11 avr. 2024
Présentations Seconde séance de présentations du travail final.	18 avr. 2024
Module 11 - Conclusion et séminaire Mini-test no 3 !	25 avr. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Mini-tests (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Mini-test 1	Le 15 févr. 2024 de 09h05 à 09h30	Individuel	10 %
Mini-test 2	Le 21 mars 2024 de 09h05 à 09h30	Individuel	10 %
Mini-test 3	Le 25 avr. 2024 de 09h05 à 09h30	Individuel	10 %
Participation en classe et travaux (Somme des évaluations de ce regroupement)			70 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	15 %
Devis stratégique	Dû le 28 févr. 2024 à 23h59	En équipe	15 %
Travail final	Dû le 4 avr. 2024 à 23h59	En équipe	25 %
Présentation orale en lien avec le travail final	Dû le 11 avr. 2024 à 09h00	En équipe	15 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Mini-test 1

Titre du questionnaire :	Mini-test 1
Période de disponibilité :	Le 15 févr. 2024 de 09h05 à 09h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives :	<p>Ce test-éclair est évalué et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux modules 1, 2, 3 et 4. Vous avez 20 minutes pour le réaliser. Une seule tentative est permise.</p> <p>Vous devez apporter votre ordinateur personnel en classe pour répondre au mini-test. Notez que vous devez être présent en classe pour compléter le questionnaire, et ce, même s'il est disponible en ligne. L'enseignante prendra les présences lors des séances où un mini-test est prévu à l'horaire.</p> <p>La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances. Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne. Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.</p> <p>Bon succès!</p>

Mini-test 2

Titre du questionnaire :	Mini-test 2
Période de disponibilité :	Le 21 mars 2024 de 09h05 à 09h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives :	<p>Ce test-éclair est évalué et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux modules 5, 6 et 7. Vous avez 20 minutes pour le réaliser. Une seule tentative est permise.</p> <p>Vous devez apporter votre ordinateur personnel en classe pour répondre au mini-test. Notez que vous devez être présent en classe pour compléter le questionnaire, et ce, même s'il est disponible en ligne. L'enseignante prendra les présences lors des séances où un mini-test est prévu à l'horaire.</p> <p>La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances. Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne. Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.</p> <p>Bon succès!</p>

Mini-test 3

Titre du questionnaire :	Mini-test 3
Période de disponibilité :	Le 25 avr. 2024 de 09h05 à 09h30
Tentatives :	1 tentative permise

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives :	<p>Ce test-éclair est évalué et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux modules 8, 9 et 10. Vous avez 20 minutes pour le réaliser. Une seule tentative est permise.</p> <p>Vous devez apporter votre ordinateur personnel en classe pour répondre au mini-test. Notez que vous devez être présent en classe pour compléter le questionnaire, et ce, même s'il est disponible en ligne. L'enseignante prendra les présences lors des séances où un mini-test est prévu à l'horaire.</p> <p>La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances. Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne. Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.</p> <p>Bon succès!</p>

Participation en classe

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Directives de l'évaluation :	<p>Le cours POL-2424 se veut interactif et dynamique. De ce fait, la présence en classe, la lecture sérieuse des textes et la participation sont évaluées. Pour obtenir vos points, vous devez participer de façon constructive, régulière et pertinente au cours et aux activités proposées par l'enseignante.</p> <p>Il est attendu que:</p> <ul style="list-style-type: none">• Vous posiez minimalement deux questions à vos collègues de classe lors des présentations finales;• vous preniez part à la discussion minimalement à une reprise lors du dernier cours de la session (séminaire);• vous interveniez de façon constructive minimalement deux fois sur le forum du cours. <p>Si vous faites ces cinq interventions, vous aurez 15 points.</p> <p>Si vous faites trois à quatre de ces interventions, vous aurez dix points.</p> <p>Si vous faites deux de ces interventions vous aurez cinq points.</p> <p>En deçà de deux interventions, vous n'aurez pas de points.</p>





Devis stratégique

Date de remise :	28 févr. 2024 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	En vue du travail final, vous devez rédiger un devis stratégique de cinq pages où vous détaillerez les objectifs de votre stratégie de communication, vos principales interventions et au moins un croquis d'un rendu visuel. Le travail devra être rédigé en respectant le plan de rédaction.

Il s'agit donc d'un travail en équipe à remettre le 28 février 2024, au plus tard à 23 h 59, via la boîte de dépôt sur le site du cours. Tout travail remis par courriel ne sera pas accepté. Le travail vaut pour 15% de la session.

N'oubliez pas de prendre un rendez-vous avec l'enseignante pour discuter de vive-voix de votre devis stratégique. Cette rencontre de 20 minutes aura lieu le 29 février prochain via Zoom.

Fichiers à consulter :

-  [Annexe_A_POL2424_H2024.pdf](#) (83,1 Ko, déposé le 4 janv. 2024)
-  [Annexe_B_POL2424_H2024.pdf](#) (109,26 Ko, déposé le 11 janv. 2024)
-  [exemple_page-titre_POL2424.pdf](#) (48,86 Ko, déposé le 27 déc. 2023)
-  [guide-de-presentation-des-travaux-2017-1.pdf](#) (153,09 Ko, déposé le 27 déc. 2023)

Travail final

Date de remise : 4 avr. 2024 à 23h59

Toutes les équipes doivent remettre leur travail au plus tard le 4 avril 2024 à 23h59, peu importe la date de leur présentation orale.

Mode de travail : En équipe




Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Vous devez mettre sur pied une stratégie de communication numérique politique selon l'acteur qui vous a été affecté en début de session. Votre stratégie devra être adaptée à deux plateformes numériques, c'est-à-dire une visuelle et une textuelle.

Il s'agit d'un travail en équipe à remettre le 4 avril 2024, au plus tard à 23 h 59, via la boîte de dépôt sur le site du cours. Tout travail remis par courriel ne sera pas accepté. Le travail (portion écrite) vaut pour 25% de la session.

Fichiers à consulter :

-  [Annexe_C_POL2424_H2024.pdf](#) (119,15 Ko, déposé le 4 janv. 2024)
-  [exemple_page-titre_POL2424.pdf](#) (48,86 Ko, déposé le 27 déc. 2023)
-  [guide-de-presentation-des-travaux-2017-1.pdf](#) (153,09 Ko, déposé le 27 déc. 2023)

Présentation orale en lien avec le travail final

Date de remise : 11 avr. 2024 à 09h00

Il y aura deux dates pour les présentations orales: 1) le 11 avril 2023) le 18 avril 2023L'ordre de passage sera assigné aléatoirement au début de la session.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

Vous devez présenter votre stratégie de communication numérique développée dans le cadre de votre travail final. Les présentations orales en équipe se dérouleront lors des séances du 11 avril et du 18 avril de la session d'hiver 2024. La date de votre exposé sera déterminée aléatoirement au début de la session.

Fichiers à consulter :

-  [Annexe_D_POL2424_H2024.pdf](#) (94,19 Ko, déposé le 4 janv. 2024)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum	Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------	------	-----------	-----------

A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de:

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Évaluation de la qualité du français

La maîtrise du français est une compétence que doit posséder tout étudiant inscrit à l'Université Laval.

En vertu de ce principe, la qualité de la langue est évaluée dans tous les travaux. Ainsi, chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (anglicismes...) de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note.

Les pénalités seront pondérées en fonction de la longueur du texte produit.

- Moins d'une page = 5 % par faute
- Une à cinq pages = 3 % par faute
- Plus de cinq pages = 1 % par faute

Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un même texte, un même mot devra être orthographié de manière uniforme.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Merci de bien vouloir effectuer l'évaluation des cours : cela permet aux professeurs et chargés de cours d'améliorer leurs prestations pour les années futures !

Absence aux examens

Même s'ils sont réalisés en ligne, les étudiants sont tenus de se présenter en classe pour effectuer les mini-tests. Ils doivent apporter leur ordinateur personnel afin de compléter les questionnaires prévus aux dates suivantes: 15 février 2024, 21 mars 2024 et 25 avril 2024.

L'enseignante prendra les présences lors des séances où un mini-test est prévu à l'horaire.


Lors des présentations orales prévues les 11 et 18 avril prochains, la présence de tous les coéquipiers est obligatoire.


Dans les deux cas (mini-tests et présentations orales), la seule exemption possible est sur présentation d'un certificat médical ou dans un cas de force majeure (décès dans la famille immédiate, etc.).

Gestion des délais

Tout retard non motivé entraîne une pénalité de 2% par jour, incluant les jours de fin de semaine et les jours fériés, sur le total des points attribués au travail, jusqu'à concurrence de sept jours. Passé ce délai, les travaux ne seront pas corrigés.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Matériel pédagogique

Dans le cadre de ce cours, toutes les lectures obligatoires et facultatives vous seront indiquées dans les modules des séances (voir l'onglet « Contenu et activités »). Vous n'avez donc pas de livre ou de manuel à acheter. Vous aurez directement accès aux fichiers PDF ou vous devrez y accéder en utilisant l'outil Sofia sur le site de la Bibliothèque de l'Université Laval.

Bibliographie et annexes

Bibliographie indicative

Bastien, F., & Greffet, F. (2009). Les campagnes électorales sur Internet: une comparaison entre France et Québec. *Hermès*, (2), 211-219.

Bastien, F. (2018). Les médias sociaux transforment-ils le monde politique ? Dans *La politique en questions: volume 2* (pp. 243-252). Québec: Presses de l'Université de Montréal.

Ben Mansour, B. (2017). « Le rôle des médias sociaux en politique : une revue de littérature ». *Regards politiques* 1(1) : 3-17.

Bruns, A. (2019). *Are filter bubbles real?*. John Wiley & Sons.

Cervi, L., & Marín-Lladó, C. (2021). What are political parties doing on TikTok? The Spanish case. *Profesional de la información*, 30(4).

Chacon, G., Giasson, T., & Brin, C. (2018). "That's what I'm talking about": Twitter as a promotional tool for political journalists. *Popular Communication*, 16(4), 276-292.

Chadwick, A., Dennis, J., & Smith, A. P. (2015). Politics in the age of hybrid media: Power, systems, and media logics. In *The Routledge companion to social media and politics* (pp. 7-22). Routledge.

Chadwick, A. (2017). *The hybrid media system: Politics and power*. Oxford University Press.

Lawrence, C. (2020). *Celebritocracy: The Misguided Agenda of Celebrity in a Postmodern Democracy*. Post Hill Press.

Côté, F., & Lalancette, M. (2021). # Propage l'info, pas le virus: communication politique et réponses des influenceur. euses à l'appel du gouvernement Legault lors de la crise de la COVID-19 au Québec. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 54(4), 939-958.

De la Torre, C. (Ed.). (2019). *Routledge handbook of global populism*. London: Routledge.

Eyries, A., & Poirier, C. (2013). Une communication politique 2.0. Approche comparative des usages électoraux de Twitter en France et au Québec. *Communication. Information médias théories pratiques*, 32(2). En ligne: <https://journals.openedition.org/communication/5001?lang=en#citedby>

- Garnett, H. A., & Pal, M. (Eds.). (2022). *Cyber-Threats to Canadian Democracy* (Vol. 6). McGill-Queen's Press-MQUP.
- Giasson, T., Darisse, C., & Raynauld, V. (2013). Politique PQ 2.0: qui sont les blogueurs politiques québécois?. *Politique et sociétés*, 32(3), 3-28.
- Giasson, T., Le Bars, G., & Dubois, P. (2019). Is social media transforming Canadian electioneering? Hybridity and online partisan strategies in the 2012 Quebec election. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 52(2), 323-341.
- Jackson, N. A., & Lilleker, D. G. (2009). Building an architecture of participation? Political parties and Web 2.0 in Britain. *Journal of information technology & politics*, 6(3-4), 232-250.
- Lalancette, M., & Bastien, F. (2019). Enthousiasme et désenchantement. La communication numérique des partis vue par des citoyens engagés. *Communication. Information médias théories pratiques*, 36(2).
- Lalancette, M. et Raynauld, V. (2019). The Power of Political Image: Justin Trudeau, Instagram, and Celebrity Politics. *American Behavioral Scientist*. Vol. 63, no 7. 888-924p.
- Lalancette, M., Raynauld, V., & Crandall, E. (Eds.). (2019). *What's Trending in Canadian Politics?: Understanding Transformations in Power, Media, and the Public Sphere*. UBC Press.
- Lalancette, M., & Raynauld, V. (2020). Politicking and Visual Framing on Instagram: A Look at the Portrayal of the Leadership of Canada's Justin Trudeau. *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (89), 257-290.
- Larsson, A. O. (2019). Skiing all the way to the polls: Exploring the popularity of personalized posts on political Instagram accounts. *Convergence*, 25(5-6), 1096-1110.
- Leaver, T., Highfield, T., & Abidin, C. (2020). *Instagram: Visual social media cultures*. John Wiley & Sons.
- Marland, A. (2012). Political photography, journalism, and framing in the digital age: The management of visual media by the Prime Minister of Canada. *The international journal of press/politics*, 17(2), 214-233.
- Marland, A., Giasson, T., & Small, T. A. (2014). *Political communication in Canada*. UBC Press.
- Martel, M. A., & Del Duchetto, J. C. (2022). Élection 2018: Une nouvelle étape dans la pratique du marketing politique au Québec. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 55(1), 128-149.
- Moir, A. (2023). The Use of TikTok for Political Campaigning in Canada: The Case of Jagmeet Singh. *Social Media+ Society*, 9(1), 20563051231157604.
- Montigny, E., Dubois, P. R., & Giasson, T. (2019). On the edge of glory (... or catastrophe): Regulation, transparency and party democracy in data-driven campaigning in Québec. *Internet Policy Review*, 8(4).
- Norris, P. (2001). A virtuous circle? The impact of political communications in post-industrial democracies. In *Challenges to Democracy: Ideas, Involvement and Institutions* (pp. 100-117). London: Palgrave Macmillan UK.
- Pariser, E. (2011). *The filter bubble: How the new personalized web is changing what we read and how we think*. Penguin.
- Raynauld, V., & Lalancette, M. (2021). Pictures, Filters, and Politics: Instagram's Role in Political Image Making and Storytelling in Canada. *Visual Communication Quarterly*, 28(4), 212-226.
- Scammell, M. (1999). Political marketing: Lessons for political science. *Political studies*, 47(4), 718-739
- Schill, D. (2012). « The Visual Image and the Political Image: A Review of Visual Communication Research in the Field of Political Communication ». *Review of Communication*. Vol. 12, no 2. 118-142p.
- Small, T. A. (2010). Canadian politics in 140 characters: Party politics in the Twitterverse. *Canadian parliamentary review*, 33(3).
- Street, J. (2004). Celebrity politicians: Popular culture and political representation. *The British journal of politics and international relations*, 6(4), 435-452.
- Stromer-Galley, J. (2019). *Presidential campaigning in the Internet age*. Oxford University Press.
- Theviot, A. (2013). Qui milite sur Internet? Esquisse du profil sociologique du «cyber-militant» au PS et à l'UMP. *Revue française de science politique*, 63(3), 663-678.

Vaccari, C., & Valeriani, A. (2021). *Outside the bubble: Social media and political participation in Western democracies*. Oxford University Press.

Veneti, A., Jackson, D., & Lilleker, D. G. (Eds.). (2019). *Visual political communication*. Switzerland: Palgrave Macmillan.